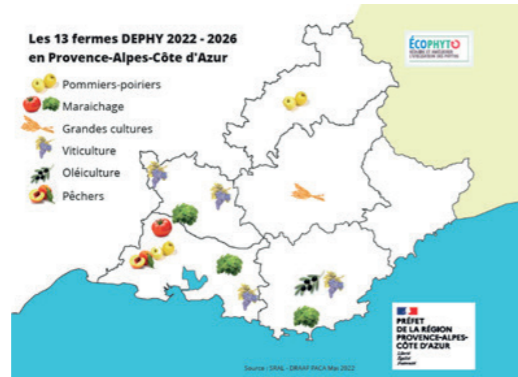
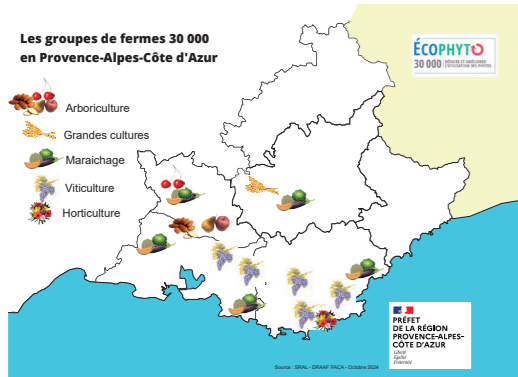


ÉCHANGER, S'APPUYER SUR LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS

ÉCOPHYTO
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

ÉCOPHYTO
DEPHY | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Les groupes de ferme DEPHY et 30 000 Ecophyto, accompagnés par un conseiller, s'engagent pour mettre en œuvre des pratiques et techniques alternatives, tout en veillant à la performance économique des exploitations. La région compte 13 groupes DEPHY et 15 groupes Ecophyto 30 000. Un appel à projet permet de reconnaître chaque année de nouveaux groupes 30 000 qui s'engagent pour 3 ans.

Le bilan de 10 années d'engagement pour la réduction des produits phytosanitaires par les groupes DEPHY montre qu'ils ont atteint leur objectif avec une diminution des indices de fréquence de traitement (IFT) des produits de synthèse allant de - 40 à - 80%. Les groupes 30 000, plus récents confirment cette trajectoire. L'accompagnement et le collectif sont des facteurs essentiels pour faciliter les évolutions de pratiques.

Le recours aux produits phytos classés CMR (cancérogène mutagène reprotoxique) a fortement diminué dans toutes les filières. Les herbicides ont complètement disparu dans certaines filières et ne représentent qu'une petite part de l'IFT pour les autres.



écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



POUR TROUVER TOUTES LES RESSOURCES :

Abonnez-vous au **Bulletin de Santé du végétal**,

Rapprochez-vous de **votre conseiller**,

Consultez la **Plateforme Ecophyto PIC**, le portail rassemble les informations pratiques sur la protection intégrée des cultures pour mettre en œuvre des leviers alternatifs, les combiner et ainsi réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

ÉCOPHYTO
PIC | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

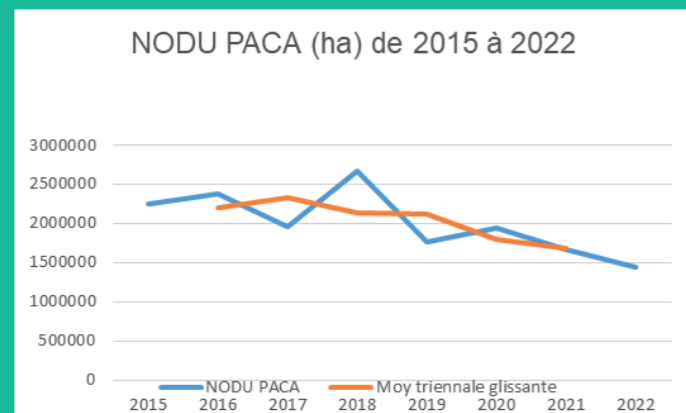
en Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOS,
C'EST POSSIBLE

EN PACA UNE RÉDUCTION D'UN TIERS DES QUANTITÉS DE PRODUITS DE SYNTHÈSE UTILISÉS



Le NODU ou nombre de doses unité correspond à la surface totale ayant reçu un traitement à pleine dose dans l'année.

En PACA, le déploiement du plan Ecophyto a permis de faire évoluer les pratiques. La région se démarque de la situation nationale avec un usage prépondérant des fongicides et une forte substitution des produits conventionnels par des produits de biocontrôle. Entre 2015 et 2022, les achats de produits phytopharmaceutiques montrent que la quantité de substances actives de synthèse utilisées a diminué de 31%, tandis que la part des produits de biocontrôle représente 75 % des substances actives utilisées.

Néanmoins, depuis 2018 on constate que l'évolution des quantités de PPP est étroitement corrélée à la pression du mildiou de la vigne, de la tavelure du pommier, et donc à la météorologie. La situation pédo-climatique, combinée à la présence d'importants axes de transport et des points d'entrée communautaires expose davantage la région à l'introduction et l'installation d'organismes nuisibles émergents.

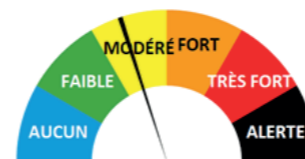


ÉVALUER LE RISQUE PHYTOSANITAIRE POUR RAISONNER LE CONTRÔLE DES ORGANISMES NUISIBLES

Évaluer le risque

Les BSV sont des bilans phytosanitaires périodiques qui permettent de connaître la situation de l'état phytosanitaire d'une culture sur le territoire avec une analyse de risque par bioagresseur. L'information est recueillie selon des protocoles harmonisés et mutualisés réalisés par un réseau de techniciens observateurs sur un maillage de parcelles représentatif de la culture sur la région.

L'évaluation du risque est segmentée et circonscrite selon les facteurs de risques : sensibilité des variétés, éléments de biologie de l'hôte et du bioagresseur, etc. Elle s'appuie sur de nombreuses données : observations, suivis biologiques et piégeage, climatologie, modélisation, seuils de risque



Les BSV permettent de limiter les traitements aux parcelles réellement menacées et d'éviter les interventions préventives systématiques.

Raisonner le contrôle des organismes nuisibles

Ils apportent des informations sur les méthodes de protection alternatives, informations indispensables pour le raisonnement des itinéraires techniques de protection des cultures.

Depuis 2021, un BSV dont le contenu a été rénové :

- Présentation renforcée de la protection intégrée des cultures (PIC) adaptée au risque : prophylaxie, auxiliaires, renvois sur les fiches pratiques,
- Préconisation de solutions de biocontrôle **B**
- Information sur les risques de **R** résistance à certaines catégories de produits phytos ;
- Notes nationales sur la Biodiversité : abeilles sauvages, flore de bords de champs, etc.
- Information sur les organismes nuisibles émergents : scarabée japonais, aleurode épineux du citronnier, etc.



Œuf de chrysope

Une information gratuite et partagée

Ces bulletins visent à donner une information indépendante et partagée et accessible gratuitement à tout professionnel. Le réseau régional est coordonné par la chambre régionale d'agriculture sous supervision de la DRAAF.

10 filières dont une nouvelle édition sur l'amandier depuis 2023

Près de 130 BSV par an

Plus de 500 parcelles suivies

60 partenaires, 130 observateurs

3 480 abonnés sur la plateforme d'abonnement régionale

